

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

AVIS est par les présentes donné que le conseil municipal de Ville de Sutton adoptera le budget pour l'exercice financier 2021 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à huit clos par visioconférence, *le mercredi*, 16 décembre 2020, à 19h30.

Un résumé explicatif devrait être disponible sur le site web de la ville (www.sutton.ca) dans les jours précédant la séance du budget. Toutes les questions des citoyens reçues par courriel à ville@sutton.ca, avant 16h00, mercredi le 16 décembre 2020, seront lues lors de la séance du budget.

Les délibérations du conseil et les questions, relativement à cette séance, doivent portées exclusivement sur le budget, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 4ième jour du mois de décembre de l'an 2020.

Jonathan Fortin, LL.B. Greffier